

## CAHIER DES CHARGES DE FORMATION

**Objet : « Pratiques alternatives aux traitements phytosanitaires chimiques et connaissance de la flore locale pour préserver la biodiversité »**

### 1. Problème posé

Nécessité de proposer un socle commun de connaissances à tous les agents municipaux des espaces verts dans le cadre des nouvelles pratiques professionnelles induites par les déclinaisons de la politique de développement durable et notamment de zéro phyto sur le territoire communal.

### 2. Contexte

Les villes sont engagées dans une démarche de gestion différenciée de ses espaces verts. Les agents techniques des espaces verts en poste depuis plusieurs années doivent faire face à une mutation notable de leur métier. Longtemps axés sur le fleurissement des espaces, la gestion écologique ou différenciée autorise un entretien plus naturel respectueux de l'environnement favorisant de développement d'une diversité faunistique et floristique. Cette politique se traduit par d'importants changements de pratiques : généralisation du paillis, arrosage par goutte à goutte, arrêt total des désherbants et pesticides, taille douce des arbres et arbustes et fin de la tonte systématique, utilisation plus fréquentes de bulbes pérennes et de plantes peu exigeantes en eau, (etc...).

Afin de faciliter cette démarche, un guide de gestion écologique des espaces verts a été formalisé en décembre 2013 à xxxxx, poursuivant 3 objectifs : préserver l'environnement et la biodiversité, préserver la santé des administrés et du personnel, connaître et valoriser la nature en ville auprès du public. Un important travail de communication a notamment été effectué pour accompagner les équipes de terrain dans l'appropriation des nouvelles techniques de travail et leur permettre d'expliquer aux publics et notamment aux usagers les bienfaits de cette gestion.

Le guide de gestion met également en avant deux principes : le fleurissement et la biodiversité. La vision du fleurissement a évolué, il devra désormais être plus durable (vivaces, arbustes, etc.) et pourra prendre des formes différentes. La connaissance et reconnaissance des plantes endémiques deviendra également un axe fort de la gestion de nos espaces publics.

La formalisation du guide au fil des mois s'est faite de façon concertée avec les habitants qui ont pu participer à des ateliers de réflexion et des visites sur le terrain et ont pu s'exprimer sur les sites d'expérimentation choisis et ont pu être force de proposition. Pour faciliter la communication sur cette thématique de la gestion différenciée, la ville a décidé de choisir les termes de gestion écologique des espaces verts et d'appeler cette démarche « Jardinons la ville ensemble ». L'objectif était que chacun se sente concerné par ces initiatives et modes de gestion, notamment à travers l'entretien des trottoirs qui est sous la responsabilité des riverains et par l'acceptation de la nature en ville sous ses différentes formes. Un véritable accompagnement des habitants à cette perception de la nature urbaine plus ou moins sauvage est essentiel pour faire comprendre les modes de gestion adoptés par les équipes des espaces verts. Les agents devront donc en maîtriser parfaitement les enjeux et savoir les expliquer pour poursuivre la sensibilisation des habitants.

Un plan de formation pluriannuel des équipes de terrain s'impose.

### 3. Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître et comprendre les enjeux de la gestion écologique des espaces verts au regard de la santé, de la biodiversité et de l'environnement.
- Maîtriser les nouvelles techniques horticoles, arboricoles et paysagères durables.
- Maîtriser les techniques de communication avec les citoyens

### 4. Publics à former :

Tous les professionnels des service patrimoine vert et environnement sans considération de statut, soit environ 70 agents dont les Responsable de service et les chefs de secteur.

Seront également concernés les encadrants des Entreprises Adaptées œuvrant sur les territoires.

Les chargés de mission développement durable participeront également à l'ensemble des modules du tronc commun.

### 5. Contenu du plan de formation :

#### **Les modules de base obligatoires à tous les agents / Tronc commun :**

Chaque module devra s'appuyer sur les préconisations du guide de gestion écologique des espaces verts de la ville.

La communication des enjeux et des pratiques de la gestion différenciée et du guide de gestion sera envisagée à chaque module. Un module de synthèse (4) aura pour objectif de reprendre ce qui a été vu au cours des précédents modules et devra comporter des mises en situation.

#### **Module 1 - Zero phyto : enjeux et pratiques 2 jours**

Risques et impacts des produits phytopharmaceutiques (PPP)

Réglementation Ecophyto 2018

La santé environnementale

Pratiques alternatives de désherbage → quelles pratiques adopter en fonction des types d'espaces et quels matériels associés

Plan de désherbage en fonction des lieux et des objectifs

Une attention particulière devra être portée au contexte géographique des villes qui font partie du bassin de XXXXXXXXX. Elles constituent une source d'approvisionnement importante en eau potable avec ses champs captants exploités pour l'adduction en eau potable de la CUB, il est nécessaire de rappeler les risques et impacts des PPP sur les nappes phréatiques, les zones humides, la faune et la flore qui s'y trouvent.

A l'issue du module, les agents devront être capables de communiquer sur les enjeux des PPP et d'expliquer les pratiques alternatives retenues.

#### **Module 2 - Lutte biologique intégrée 3 jours**

Maladies et ravageurs des végétaux

Protection écologique des végétaux

Caractéristiques des sols, interaction des plantes ( sols, maladies courantes , moyens d'action de lutte, etc.)

A l'issue du module, les agents devront être capables d'expliquer ce qu'est la lutte biologique intégrée et ses aménités pour l'homme, la faune, la flore et l'environnement.

### **Module 3 : connaissance et reconnaissance la flore et faune locale, des milieux et des habitats 3 jours**

Reconnaissance des végétaux (notamment endémiques), plantes vivaces et adventices  
Habitats de la faune en ville  
Favoriser la biodiversité et connaître les enjeux de préservation  
Connaissance des espaces invasives et méthodes écologiques de lutte

A l'issue du module, les agents devront être capables de communiquer sur les enjeux des PPP et d'expliquer les pratiques alternatives retenues.  
Les chefs de secteur, devront être capables d'établir un diagnostic des essences présentes.

### **Module 4 : communication sur les actions de développement durable 1 jour**

Communication auprès du public sur l'évolution de l'entretien des espaces verts, sur l'acceptation de la flore spontanée, cimetières et trottoirs enherbés.  
Image du jardinier qui devient un « ambassadeur » du message du développement durable.  
Cette journée de formation devra reprendre les éléments de communication déjà évoqués lors des 3 modules précédents.  
Un bilan par jeu de rôle avec mise en situation serait apprécié.

### **Les modules spécifiques obligatoires selon la nature des postes occupés :**

#### **– Entretien écoresponsable des sols sportifs 1 ou 2 jours**

Pour une bonne cohérence de la formation, ce module destiné à l'équipe des terrains de sport devra se dérouler entre les modules 1 et 2.

Attention, ce module ne sera pas seulement réservé à l'encadrant mais bien à l'ensemble de l'équipe des terrains sportifs. Il s'agit d'acquérir les connaissances en matière de gestion écologique des espaces sportifs ainsi que de leurs abords et surtout de limiter au maximum l'utilisation des PPP.

#### **– Gestion d'une serre 2 jours**

Les aspects de la lutte biologique intégrée sous serre devront être étudiés.

Deux serres étant présentes sur le site des services techniques, il serait bienvenu que la formation puisse s'y dérouler, une salle de réunion est disponible à proximité pouvant accueillir 10 personnes. Une visite d'une serre plus ancienne et novatrice en matière environnementale serait également bienvenue.

La formation devra envisager comment procéder à une utilisation rationnelle de l'énergie pour le chauffage.

#### **– Vers l'obtention du label éco jardin 2 jours**

### **Les modules optionnels :**

#### **– Installer l'abeille dans la ville 2 jours**

Selon le nombre d'agents volontaires pour bénéficier de cette formation, en vue de la création d'un rucher pédagogique sur la ville.

### **6. Modalités d'organisation :**

Stage intra, sur le territoire des communes avec ouverture à des professionnels d'autres collectivités de notre secteur géographique fédéré par le CNFPT.

Lieu de formation théorique : salle xxxxxxxxxx  
9 à 11 jours de formation pour les équipes du secteur soit environ 70 agents.  
Cette formation débiterait au 2ème semestre 2014 et pourrait s'échelonner sur 3 ans.

Il est proposé que tous les agents soient formés aux mêmes modules sur 2014 afin de garantir une acquisition progressive simultanée des connaissances et des compétences.

7. **Propositions pédagogiques** : formation / action ( 80% sur le terrain)  
Les communes de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx devront être envisagées pour des visites sur le terrain et visualiser les différents modes de gestion et interroger les usages s'y pratiquant. Des visites de chantier pourront également être organisées.

Un livrable format A5 devra être fourni pour chaque module afin d'avoir un support de formation et permettre aux agents de prendre des notes et de s'y référer ultérieurement en cas de besoin.

La proposition pédagogique devra reprendre et expliquer la procédure de fonctionnement du Service, en s'appuyant sur l'utilisation du guide de gestion et sur les fiches techniques présentes dans le guide.

8. **Date et lieu** : à définir  
Selon disponibilité des agents et nombre maximum pouvant être mobilisés  
Vendredis et vacances scolaires à éviter  
Début 2ème semestre 2014

9. **Financement du plan de formation** : à préciser  
Mairie / CNFPT ( stage Union) / partenaires (CG 33 et Agence de l'eau)

10. **Prestataires retenus** :

**Documents à fournir pour le choix** : projet pédagogique et les objectifs visés, méthodes Programme destinés aux stagiaires ( par e-mail si possible),  
Références de l'organisme et CV des formateurs  
Devis détaillé : nombre de jours, coût forfaitaire pédagogique journalier.

**Attentes quant à la proposition pédagogique** : animation dynamique et captivante permettant une attention et une participation optimale des participants et une disponibilité de l'animateur.

L'organisme s'engage à donner les supports de cours et un bilan global de formation qui comprendra une évaluation des acquis, un résumé des échanges du groupe et des préconisations, éventuellement des besoins complémentaires en formation ou autres.

11. **Guide de gestion écologique de la ville** ( = plan de gestion différenciée) en pièce jointe